

Michel Houellebecq : « Vincent Lambert, mort pour l'exemple »

TRIBUNE

Michel Houellebecq, écrivain

Pour l'écrivain, rien ne justifiait l'arrêt des soins de l'ex-infirmier, mort jeudi après onze ans d'état végétatif. Vincent Lambert aurait été victime d'une surmédiation et d'une forme d'ingérence de l'Etat.

Publié le 11 juillet 2019 - Mis à jour le 11 juillet 2019.

[Cette tribune a été écrite avant le décès de Vincent Lambert, annoncé par sa famille jeudi 11 juillet]

Ainsi, l'Etat français a réussi à faire ce à quoi s'acharnait, depuis des années, la plus grande partie de sa famille : tuer Vincent Lambert. J'avoue que lorsque la ministre « des solidarités et de la santé » (j'aime bien, en l'occurrence, les solidarités) s'est pourvue en cassation, j'en suis resté sidéré. J'étais persuadé que le gouvernement, dans cette affaire, resterait neutre. Après tout, Emmanuel Macron avait déclaré, peu de temps auparavant, qu'il ne souhaitait surtout pas s'en mêler ; je pensais, bêtement, que ses ministres seraient sur la même ligne.

J'aurais dû me méfier d'Agnès Buzyn. Je m'en méfiais un peu, à vrai dire, depuis que je l'avais entendu déclarer que la conclusion à tirer de ces tristes événements, c'est qu'il ne fallait pas oublier de rédiger ses directives anticipées (elle en parlait vraiment comme on rappelle un devoir à faire à ses enfants ; elle n'a même pas précisé dans quel sens devaient aller les directives, tant ça lui paraissait aller de soi).

Vincent Lambert n'avait rédigé aucune directive. Circonstance aggravante, il était infirmier. Il aurait dû savoir, mieux que tout autre, que l'hôpital public avait autre chose à foutre que de maintenir en vie des handicapés (aimablement requalifiés de « légumes »). L'hôpital public est sur-char-gé, s'il commence à y avoir trop de Vincent Lambert ça va coûter un pognon de dingue (on se demande pourquoi d'ailleurs : une sonde pour l'eau, une autre pour les aliments, ça ne paraît pas mettre en œuvre une technologie considérable, ça peut même se faire à domicile, c'est ce qui se pratique le plus souvent, et c'est ce que demandaient, à cor et à cri, ses parents).

Vincent Lambert vivait dans un état mental particulier

Mais non, en l'occurrence, le CHU de Reims n'a pas relâché sa proie, ce qui peut surprendre. Vincent Lambert n'était nullement en proie à des souffrances insoutenables, il n'était en proie à aucune souffrance du tout. Il n'était même pas en fin de vie. Il vivait dans un état mental particulier, dont le plus honnête serait de dire qu'on ne connaît à peu près rien.

Il n'était pas en état de communiquer avec son entourage, ou très peu (ce qui n'a rien de franchement original ; cela se produit, pour chacun d'entre nous, à peu près toutes les nuits). Cet état (chose plus rare) semblait irréversible. J'écris « semblait » parce que j'ai rencontré pas mal de médecins, pour moi ou pour d'autres personnes (dont plusieurs agonisants) ; jamais, à aucun moment, un médecin ne m'a affirmé qu'il était certain, à 100 % certain, de ce qui allait se produire. Cela arrive peut-être ; il arrive peut-être aussi que tous les médecins consultés, sans exception, formulent un pronostic identique ; mais je n'ai jamais rencontré le cas.

Dans ces conditions, fallait-il tuer Vincent Lambert ? Et pourquoi lui, plutôt que les quelques milliers de personnes qui à l'heure actuelle, en France, partagent son état ? Il m'est difficile de me défaire de l'impression gênante que Vincent Lambert est mort d'une médiatisation excessive, d'être malgré lui devenu un symbole ; qu'il s'agissait, pour la ministre de la santé « et des solidarités », de faire un exemple. D'« ouvrir une brèche », de « faire évoluer les mentalités ». C'est fait. Une brèche a été ouverte, en tout cas. Pour les mentalités, j'ai des doutes. Personne n'a envie de mourir, personne n'a envie de souffrir : tel est, me semble-t-il, l'« état des mentalités », depuis quelques millénaires tout du moins.

Une découverte extraordinaire, qui apportait une solution élégante à un problème qui se posait depuis les origines de l'humanité, a eu lieu en 1804 : celle de la morphine. Quelques années plus tard, on a vraiment commencé à explorer les étonnantes possibilités de l'hypnose. En résumé, la souffrance n'est plus un problème, c'est ce qu'il faut répéter, sans cesse, aux 95 % de personnes qui se déclarent favorables à l'euthanasie. Moi aussi, dans certaines circonstances (heureusement peu nombreuses) de ma vie, j'ai été prêt à tout, à supplier qu'on m'achève, qu'on me pique, tout plutôt que de continuer à supporter ça. Et puis on m'a fait une piqûre (de morphine), et mon point de vue a changé radicalement, du tout au tout. En quelques minutes, presque en quelques secondes. Bénie sois-tu, sœur morphine. Comment certains médecins osent-ils refuser la morphine ? Ont-ils peur, par hasard, que les agonisants deviennent accros ? C'est tellement ridicule qu'on hésite à l'écrire. Enfin c'est ridicule, si l'on veut ; mais c'est assez dégueulasse, aussi.

Par acquit de conscience j'ai consulté Le Petit Robert

Personne n'a envie de mourir, personne n'a envie de souffrir, disais-je ; une troisième exigence semble être apparue depuis peu, celle de la dignité. Le concept me paraissait à vrai dire un peu vaseux, j'avais une dignité c'est sûr, j'y pensais de temps en temps, pas souvent, enfin rien ne me paraissait justifier qu'il vienne au premier plan des préoccupations « sociétales ». Par acquit de conscience j'ai consulté Le Petit Robert (édition 2017). Il définit, assez simplement, la dignité comme le « respect que mérite quelqu'un ». Les exemples qui suivent embrouillent plutôt la question en révélant que Camus et Pascal, quoique ayant tous deux une conception de la « dignité de l'homme », ne la font pas reposer sur la même base (ce dont on pouvait se douter). Quoi qu'il en soit il paraît évident aux deux (et même à peu près à tout le monde) que la dignité (le respect qu'on vous doit), si elle peut être altérée par divers actes moralement répréhensibles, ne peut en aucun cas l'être par une dégradation, aussi catastrophique soit-elle, de son état de santé. Ou alors c'est qu'il y a eu, effectivement, une « évolution des mentalités ». Je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'en réjouir.

Michel Houellebecq est écrivain. Après un recueil de poèmes, La Poursuite du Bonheur (La Différence, 1991), cet ingénieur agronome de formation publie un premier roman remarqué, Extension du domaine (éd. Maurice Nadeau). Suivront entre poésie et romans, une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels Les Particules élémentaires (Flammarion, 1998), Plateforme (Flammarion, 2001), La Possibilité d'une île (Fayard, 2005, prix Interallié) La Carte et le Territoire (Flammarion) pour lequel il reçoit, en 2010, le prix Goncourt ou encore Configuration du dernier rivage (Flammarion, 2013). Son dernier roman, Sérotonine, est paru en janvier chez Flammarion.